

# WE camping Grez sur Loing

du samedi 11 juillet 2026 au dimanche 12 juillet 2026

Encadrant : Patrick Bes 	Niveau : <b>Moyen T1 1</b>
Avec accord : <b>Non</b>	Itinérant avec portage
Effectif maximum : <b>14</b>	camping

Sortie camping à Grez-sur-Loing.

Restaurant de spécialités sud-américaines.

Barbecue pour ceux qui veulent.

Petit-déjeuner possible au restaurant le lendemain.

## Niveau et esprit

Randonnée tranquille et conviviale entièrement avec votre pass Navigo.

Patrick : 06 87 19 78 87.

C'est à une allure moyenne que nous marcherons, nous faisons un WE festif.

## Participation aux frais

0 €

Vous venez avec vos victuailles et tente. Pour le camping, prévoir 14,50 euros pour une tente pour 2.

## Transport

Aller : Paris Gare de Lyon (train R) départ 08h46 direction Nemours.

Retour : Fontainebleau-Avon 17h30, arrivée Paris Gare de Lyon 18h30.

**ATTENTION : le RDV est à 8h20 quai 1 Paris Gare de Lyon.**

## Hébergement et repas

Nuit du 11 au 12 juillet au camping "Les Prés" à Grez-sur-Loing.

Les repas sont tirés du sac. Sinon nous avons un restaurant qui propose le repas du soir et les petits-déjeuners pour le lendemain matin.

Eau potable le soir.

## Programme

**J1 : marche de 8 km vers le camping, soirée barbecue au camping, ou resto.**

(1) voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

Que du plat !

**J2 : départ 10h00, marche de 20 km et 220 m de dénivelé positif, en direction de Fontainebleau-Avon.**

Arrivée sur Paris prévue autour de 18h30.

*Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'encadrant se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.*

## Équipement

### Papiers

- Carte CAF, n° téléphone de l'encadrant,
- Pièce d'identité et carte européenne d'assurance-maladie si besoin,
- Carte bancaire et espèces.

### Marche et portage

- Bonnes chaussures de marche rodées,
- Bâtons (suivant votre habitude),
- Sac à dos\* de 35 à 60 litres, avec housse,
- Gourde ou poche à eau de 2-3 litres, remplie à l'avance.

### Alimentation

- 1 pique-nique, 1 petit-déjeuner, encas,
- Réchaud et matériel de cuisine.

### Vêtements

- Pantalon ou short, chemisette ou tee-shirt,
- Chapeau ou casquette.

### Hygiène et Sécurité

- Effets de toilette, petite serviette.
- Pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau ou gourde filtrante,
- Lampe frontale (blanche et rouge),
- Téléphone, chargeur ou batterie externe,
- Crème et lunettes de soleil.

### Nuitées

- Tente légère\*, matelas\*, sac de couchage.

\* le club loue ce type de matériel, [voir les modalités](#).

En cas de doute sur le matériel à utiliser, le participant peut contacter l'encadrant pour lui demander conseil sur le type de matériel à emporter.

## En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

## Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du mardi 9 juin 2026 selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Cette sortie pourra être annulée au plus tard le \_\_20/06/2026\_\_ si un effectif minimum de 4 inscrits n'est pas atteint.